

Pétitions

Nous allons remettre cette question à plus tard au cas où il y aurait un doute au sujet du délai qui est accordé.

* * *

AUTONOMIE POLITIQUE DES INDIENS

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens. Le rapport est rédigé dans les deux langues officielles du Canada.

Dans le courant de la journée, si la Chambre le permet, je compte en proposer l'adoption.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.*]

* * *

[*Français*]

LE CABINET

DÉPÔT DE COPIES DU DÉCRET DU CONSEIL DÉSIGNANT LES
MINISTRES SUPPLÉANTS

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, conformément à l'article 46(2) du Règlement, je dépose dans les deux langues officielles des copies du décret du conseil n° C.P. 1983-2782, désignant les ministres suppléants.

Conformément à la pratique récente, je demande que ce document soit annexé au hansard d'aujourd'hui.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord pour que ce document soit annexé au hansard?

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Le document ci-haut mentionné se trouve en appendice au hansard d'aujourd'hui.*]

* * *

[*Traduction*]

PÉTITIONS

M. BLENKARN—L'AIDE ÉTRANGÈRE—LA DISCRIMINATION À
L'ENDROIT DE LA POPULATION TAMILE

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter à la Chambre des communes une pétition signée par 138 membres de l'Association des Tamils d'Ontario qui ont quitté le Sri Lanka pour s'établir au Canada. Ces gens-là s'inquiètent vivement de la façon dont l'aide étrangère fournie par le Canada est utilisée au désavantage de la population tamile du Sri Lanka.

M. WENMAN—LA RÉSISTANCE OPPOSÉE AUX AGENTS DE LA GRC

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom d'un

certain nombre de chefs d'entreprises de Langley, en Colombie-Britannique, une localité de ma circonscription de Fraser Valley-Ouest, qui s'inquiètent de la résistance croissante que rencontrent les agents de la GRC dans l'exécution de leurs fonctions.

Les signataires désirent attirer l'attention du public sur l'importance de notre système d'application de la loi, surtout sur le rôle des agents chargés de la faire respecter à qui les délinquants opposent de plus en plus fréquemment une vive résistance.

La pétition réclame une application plus stricte de la loi contre ceux qui résistent à une arrestation ou contre les fauteurs de désordres publics.

● (1540)

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES
DE L'ARTICLE 30 DU RÈGLEMENT

[*Traduction*]

LES PÊCHES

LA SITUATION CRITIQUE DE L'INDUSTRIE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je propose l'ajournement de la Chambre, afin de discuter d'une question extrêmement grave sur le plan national qui doit être réglée de toute urgence. Comme tous les Canadiens le savent, le secteur de la pêche est l'un des plus gros employeurs sur les côtes est et ouest et il est sur le point d'être paralysé à la suite d'années de négligence de la part du gouvernement.

La situation critique de ce secteur est d'une importance primordiale sur le plan national, car 100,000 Canadiens d'un océan à l'autre en vivent directement ou indirectement.

La tentative de nationalisation du secteur de la pêche côtière par le gouvernement, aidée en cela par la banque de Nouvelle-Écosse, sans le consentement des membres de ce secteur, a aggravé la situation.

La confusion entraînée par les mesures que le gouvernement a prises à la hâte après des années de négligence et d'indifférence a mis les producteurs au pied du mur, a privé les pêcheurs de leur gagne-pain et menacé la survie même d'une industrie importante du secteur primaire.

Il est tout à fait clair que le gouvernement n'a aucune intention de nous fournir l'occasion de nous attaquer de façon sensée à cette question d'une portée considérable.

Le secteur de la pêche n'est pas prêt à accepter une autre solution imposée par Ottawa, solution qui signifie simplement une augmentation de la centralisation et de l'intervention gouvernementale et une mainmise de l'État sur ce secteur.

Si nous n'agissons pas immédiatement, il n'y aura plus de secteur de la pêche au Canada.